

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE SKIKDA
COMMISSION DE DISCIPLINE

Procès-Verbal Spécial N°01 du 02 Mars 2025.

Saison 2024/2025.

Membres Présents/

- BENCHAABEN A/Jalil (Absent excusé).
- F. GUEDDAH - A. MESKINE.
- R. LEKMOUCHI.

Affaire n°132 / Rencontre N.R.I.F / E.M.S (S) du 21 Février 2025.

- Attendu les réserves déposées par les dirigeants de l'équipe de l'EMS.
- Attendu les irrégularités constatées par la commission de discipline entre
La feuille de match et la déclaration écrite du club.
- La commission de discipline et conformément à l'article 85 aliéna 4
Prononce l'IRRECEVABILITE dans la forme.

Affaire n°133 / Rencontre E.S.E.A / C.B.S.B (S) du 22 Février 2025.

- Attendu les réserves déposées par les dirigeants de l'équipe du CBSB.
- La commission de discipline reporte l'affaire en attente de plus amples
information émanant de la LFRC pour pouvoir la traiter équitablement.

Affaire n°127 (Bis) / Rencontre J.A.B.Z / C.R.T (S) du 22 Février 202

RECTIFICATIF : Le joueur LEKHAL Walid (JABZ) Lic. N°1694 est suspendu quatre matchs
Fermes + dix mille dinars (10.000 DA) amende pour CAS envers officiel
Au lieu de cumul de carton.

